

# Journées nationales de la prison



**imagine**  
DEMAIN LE MONDE

Un supplément édité en collaboration avec le magazine *Imagine Demain le monde*  
[www.imagine-magazine.com](http://www.imagine-magazine.com)



## Une justice respectueuse des droits de l'homme

La peine de prison est la sanction la plus utilisée et qui frappe le plus lourdement. Elle est réclamée, avec souvent beaucoup

de passion, par l'opinion publique, relayée par certains médias. Malgré le taux de récidive élevé, elle reste la peine de référence.

La loi doit être respectée, les victimes doivent obtenir réparation, chaque citoyen doit pouvoir espérer

vivre dans une sécurité suffisante, mais chaque citoyen doit aussi pouvoir bénéficier d'une justice respectueuse des droits de l'homme. Tout essai de mise en application d'autres types de mesures (semi-détention, placement sous surveillance électronique, libération conditionnelle...) par des magistrats soucieux à la fois de la dignité de la victime et de celle de la personne incarcérée, et de son avenir, ne peut aboutir qu'avec le soutien d'une opinion publique bien informée.

Les photos sont de Laure Geerts, du Collectif Caravane, extraites de l'exposition Destination carcérale.  
[www.collectif-caravane.com/prisonslaure.html](http://www.collectif-caravane.com/prisonslaure.html)

# « Le droit s'arrête aux portes des prisons »

“ A toi qui es libre

Toi qui me liras, dans la vie normale. Sache que pour qui est enfermé, rayon de soleil, lune, fond rouge du ciel... prennent d'autres dimensions. Dans la vie active, le temps manque pour se rendre compte de la beauté des petites choses.

Toi qui es toujours pressé, assieds-toi deux minutes sur un banc, regarde les gens. Ils courent, sans cesse, même celui qui est avec son enfant.

Le gosse ? Il ne se promène pas, il fait un parcours du combattant.

Ici, je ne suis pas devenue « barge », j'ai compris que chaque élément peut sembler beau.

Avec le moral et une certaine philosophie, tu construiras le monde.

Peut-être sera-t-il incongru, mais sois ouvert et sache saisir ta chance.

Où que tu sois, qui que tu sois, arrête de te plaindre, rien n'est jamais si grave. Si tu as du mal, prends patience... tout passe.

Bonne chance à toi !

(Une détenue anonyme)

Pour moi, le temps, c'est...

Des secondes qui s'égrènent doucement pour devenir des minutes qui, elles, atteindront l'heure et se verront ainsi comptabilisées en journées pour parvenir à ce temps infini qui ne cesse de ressembler à l'éternité.

(Y., détenu à la prison de Tournai)

Mon destin

Si j'avais su que mon destin me réserverait cette profonde solitude !...

Le temps n'a plus de raison de s'égrener, hormis cette lueur qui me fait espérer.

(S., détenu à la prison de Tournai)

Où en est la politique carcérale aujourd'hui en Belgique ?

Le point avec Juliette Béghin, de l'ASBL Bruxelles laïque, criminologue et collaboratrice scientifique au Centre de recherches criminologiques de l'ULB.

Pourquoi ces Journées nationales de la prison ?

Le concept vient de France. Il a été lancé chez nous en 2014 par le Conseil central de surveillance pénitentiaire. L'idée générale, c'est de sensibiliser le citoyen à l'univers carcéral qui, par nature, est opaque et invisible et suscite énormément de fantasmes et d'a priori (c'est « l'hôtel 4 étoiles », tous les détenus sont « des Dutroux », etc). Mais il y a finalement très peu de réflexion et de débat public autour de l'enfermement, qui reste une réaction sociale violente dans un Etat démocratique. Cet enfermement touche les franges les plus défavorisées de la société et, dans un contexte d'austérité, il s'apparente à une gestion de la pauvreté. En outre, la peine de prison qui, dans les textes, devrait être « l'ultime remède », reste la peine de référence. Et les mesures et les peines alternatives sont trop peu exploitées. Au bout du compte, nous avons des prisons surpeuplées, les droits des détenus sont bafoués, il y a énormément de problèmes à tous les niveaux (santé, violences, toxicomanie...).

Dans l'esprit de l'opinion, la prison reste « la » punition par excellence.

Oui, et malgré toutes les études qui démontrent combien elle est inefficace et destructrice, on s'enfonce dans une logique expansionniste. On construit de nouveaux établissements, on prévoit d'implanter une mégaprison à Haren pour remplacer d'autres prisons vétustes, on externalise et privatise. Et tout cela a un coût énorme pour le contribuable.

En outre, comme le montrent tous les rapports du Comité européen pour la prévention de la torture et ceux d'autres instances, cela ne résoudra en rien le problème de la surpopulation.

Ces Journées nationales visent aussi à alerter l'opinion sur les conditions de détention.

Oui, depuis 2005, il y a une loi pénitentiaire qui sur papier est intéressante : elle vise à limiter les effets néfastes de la détention, à responsabiliser le détenu, à faire de lui un citoyen et un sujet de droit à part entière, etc. En réalité, il y a un fossé abyssal entre les principes et la réalité du terrain qui est particulièrement inquiétante. A tous les niveaux (le travail du détenu, sa protection sociale, son plan de détention, son suivi après sa libération...), on manque de moyens, on ne met pas en œuvre ce qui doit l'être et on doit composer avec un Etat fédéral aux compétences éclatées.

Il est urgent que l'opinion sache combien la prison reste une zone de non-droit, qu'elle renforce la délinquance, qu'elle ne favorise en rien la réinsertion. Il est urgent que la société civile, au nom d'un idéal démocratique, s'empare de cette question de façon radicale.

Car du côté de la classe politique, on ferme les yeux, on fait comme si tout allait bien. C'est un phénomène classique en sociologie, lorsque l'Etat perd un peu de sa souveraineté, il compense en élevant son degré d'autorité et en activant ses leviers sécuritaires.

Un débat public et davantage de contrôle et de transparence ?

En effet. Aujourd'hui les parlementaires exercent peu leur droit de contrôle. Les commissions de surveillance dans les établissements manquent cruellement de moyens humains et budgétaires. Les

règlements sont appliqués très différemment d'une prison à l'autre. Il serait grand temps de créer un organe central, professionnalisé et totalement indépendant, qui puisse assurer un contrôle démocratique permanent et général des conditions de détention.

Le thème de ces Journées, c'est « Tant de temps » : pourquoi ?

Il s'agit de mettre l'accent sur le temps de détention, ce temps vide, de la non-réinsertion. C'est aussi une manière de rappeler qu'il a fallu presque 20 ans pour accoucher d'une réforme de la loi pénitentiaire ! Elle a été adoptée en 2005 et n'est que partiellement et partialement appliquée. C'est dire combien les droits des détenus sont peu pris en considération. Un droit qui, aujourd'hui, s'arrête clairement aux portes des prisons. —

Propos recueillis par Hugues Dorzée (Imagine Demain le monde)

## Le monde carcéral en chiffres

- En 2014, la Belgique comptait **11 478 détenus** pour **9 931 places** disponibles.
- En prison, il y a **96 % d'hommes** et **4 % de femmes**.
- Le taux moyen de **surpopulation** est de **16,6 %**. Les prisons les plus surpeuplées sont Dinant, Anvers et Forest.
- La population carcérale, c'est environ **58 % de condamnés**, **31 % de prévenus** (en attente d'un jugement) et **11 % d'internés psychiatriques**.
- **75 % des détenus** sont très peu **instruits ou qualifiés** ; **30 % sont analphabètes** ; **45 % seulement ont un diplôme de fin de primaire** (CEB).
- En 2014, le **budget total** de l'administration pénitentiaire s'élevait à **594,64 millions d'euros**. Les **frais de personnel** interviennent pour **75,3 %**, l'alimentation et l'entretien des détenus pour **3,6 %** et leur encadrement psychomédical pour **6,2 %**.
- Le **coût** d'une journée de détention s'élève à environ **140 euros** par détenu. Le budget nourriture et entretien équivaut à **3,92 euros** par jour et par détenu.
- Un détenu sur quatre environ travaille en prison. Le revenu proposé varie entre **70 et 250 euros** par mois selon le type de travail.
- Un détenu sur trois consommerait des drogues licites ou illicites.
- En 2014, **59 détenus** sont décédés en prison. Le taux de suicide en prison est 8 fois supérieur à la moyenne nationale.

Sources: DGEPI et CAAP

“ J'attends

Quand je suis arrivé ici, j'attendais ma sortie.

Après avoir réfléchi, ça m'a fait mal d'être puni.

Maintenant, j'attends d'être guéri Et j'attends la visite de mes petits.

(D., détenu à la prison de Tournai)

Le temps...

Que dire du temps ?

Sinon qu'il n'a changé

Qu'il est toujours le même

Qu'il est toujours à temps !

Naître et paraître,

Le temps reste maître !

Un soir ou un matin disparaître,

Le temps efface la trace de l'être.

A peine ai-je été jeune,

Que déjà je suis un vieillard !

Un petit déjeuner,

Une soirée où l'on veille tard.

Le temps s'écoule,

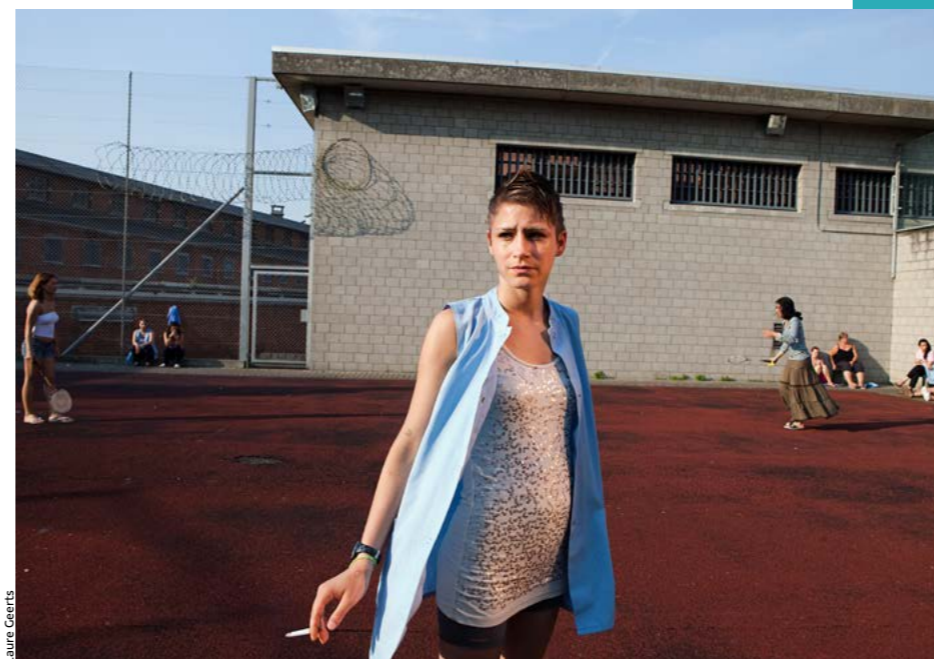
Ses larmes coulent !

L'humain n'a rien d'invincible.

Que dire du temps ?

Qu'il est toujours à temps...

(J., détenu à la prison de Namur)



# Informations pratiques

**Quand ?** Les Journées nationales de la prison se dérouleront du 14 au 22 novembre, dans tout le pays (Bruxelles, Liège, Namur...). Avec, au programme, des animations, des débats, des conférences, des projections de films... Événement inaugural le samedi 14 novembre, de 14 à 17 h, devant la Bourse à Bruxelles.

**Par qui ?** Cet événement est organisé à l'initiative du Conseil central de surveillance pénitentiaire, en collaboration avec l'Aumônerie catholique francophone/Vlaamse katholieke aalmoezeniers, le Centre d'action laïque (CAL), Bruxelles laïque, la Fondation pour l'assistance morale aux détenus, les Commissions de surveillance, la Concertation des associations actives en prison (CAAP), la Ligue des droits de l'Homme (LDH), la Liga voor mensenrechten, l'Observatoire international des prisons – Section belge (OIP), le Réseau art et prison...

**Quelles valeurs ?** Les organisateurs s'inscrivent dans le droit fil des conventions internationales et des législations belges (Déclaration universelle des droits de l'Homme, règles du Conseil de l'Europe, loi de principes...). Ils défendent les valeurs d'**humanité** (aucun détenu ne peut être réduit au(x) crime(s) et/ou délit(s) qu'il a commis), de **respect** (ils s'engagent à respecter l'identité, l'origine, les

convictions, les opinions de toute personne incarcérée), de **justice** (ils refusent que toute décision arbitraire puisse être prise au sein de l'institution carcérale), de **citoyenneté** (le détenu ne peut être soumis à aucune limitation de ses droits politiques, civils, sociaux, économiques ou culturels autre que celles qui découlent de sa condamnation pénale ou de la mesure privative de liberté) et de **solidarité** (ils s'engagent pour que chacun ait une place dans la société).

## En savoir +

[www.jnp-ndg.be](http://www.jnp-ndg.be) (le site web des Journées nationales de la prison)

Infos : [ccsp@just.fgov.be](mailto:ccsp@just.fgov.be)

02 552 25 06 (Conseil central de surveillance pénitentiaire)



Laure Ceernts

## “ Regard

Lorsque le juge a demandé à ma victime

Combien d'années d'incarcération

Elle souhaitait que je prenne

Elle m'a regardé longuement puis a dit :

« Je ne suis pas quelqu'un qui rend le mal pour le mal.

Qu'il ait le minimum qu'il mérite, mais ce que j'espère c'est que,

Durant ce temps, il prenne bien conscience du mal qu'il a fait. »

Ce regard, je ne l'oublierai jamais, et dans ma cellule, il est devenu ma béquille.

(Un détenu de

la prison d'Andenne)



# imagine

DEMAIN LE MONDE

- Un bimestriel slow press – 6 n°/an
- Des sujets écologie/société/Nord-Sud
- Un projet alternatif et indépendant
- Un regard libre, non-conformiste et prospectif sur le monde
- Un bel objet graphique de 100 pages

[www.imagine-magazine.com](http://www.imagine-magazine.com)